CONSIDÉRATIONS

N° 71.

SUR LES DANGERS DE LA VARIOLE,

SUIVIES

DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES AVANTAGES DE LA VACCINE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 2 avril 1827, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR J.-ARMAND GAILLARD, de Parthenay,

Département des Deux-Sèvres;

Ancien Élève des hôpitaux et hospices civils de Paris; Membre de la Société de clinique médicale de l'hôtel-Dieu de la même ville.

La famine, la guerre, la peste, toutes les causes de destruction les plus actives n'exercent pas de ravages aussi affreux qu'une épidémie de variole.

MONFALCON, *Dict. des sc. méd.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1827.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT, *Examinateur*.
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DÉSORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL, *Suppléant*. / CHOMEL, *Examinateur*. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER, *Président*.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Andral.	Gibert.
Arvers.	Gerdy, *Examinateur*.
Baudeloque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules), *Examinateur*.	Pavet de Courteille.
Dance, *Suppléant*.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry, *Examinateur*.	Velpeau.
Gérardin.	Rullier.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE

D'UNE MÈRE CHÉRIE.

Souvenirs et regrets éternels.

AU MEILLEUR DES PÈRES.

Témoignage d'amour, de respect et de reconnaissance.

A MES FRÈRES ET A MA SŒUR.

Gage de ma sincère amitié.

A MON ONCLE CHASTEAU,

Juge à Parthenay.

A MON ONCLE ET A MA TANTE MOREAU.

Témoignage du respect le plus profond et du plus sincère attachement.

J.-A. GAILLARD.

DEUXIÈME CLIENTE.

Souvenirs et regrets d'exilé.

LA MEILLEURE DES TERRES.

Témoignage de respect, de déférence et de reconnaissance

A MES FRÈRES ET A MA SŒUR.

Cœur de ma mère unité.

A MON ONCLE CHASTEAU.

Amitié fraternelle.

A MON ONCLE ET A MA TANTE MOREAU.

Témoignage de respect le plus profond et le plus tendre attachement.

LA GALILÉENNE.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES DANGERS DE LA VARIOLE,

SUIVIES

DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES AVANTAGES DE LA VACCINE.

EXAMINER les accidens produits par la variole, indiquer les avantages de la vaccine, et répondre aux principales objections que font encore les détracteurs de cette pratique, telle est la matière de cette dissertation.

Si j'entreprends un sujet qui a été traité avec tant d'avantages par plusieurs auteurs, ce n'est pas que j'aie la prétention de donner quelque chose de nouveau; toutes mes vues se bornent à détromper plusieurs de mes concitoyens qui conservent encore plus que jamais une foule de préjugés contre la vaccine, la considérant comme inutile et même dangereuse.

Puissé-je, par ce premier essai dans la carrière médicale, soustraire quelques victimes à la variole, ce fléau si terrible de l'espèce humaine, et mes vœux seront remplis !

Je m'estimerai trop heureux, si je parviens à atteindre le but que je me suis proposé, et si je puis prouver à mes illustres professeurs

que mon seul désir est de pouvoir être utile à l'humanité, en mettant en pratique les principes que j'ai puisés dans leurs savantes leçons.

De tous les fléaux qui affligent l'espèce humaine et désolent les empires, la variole fut de tout temps le plus redoutable. En effet, quoi de plus épouvantable que la mortalité qui est le résultat des épidémies de variole? Lorsque *Hongston* arriva à Londres, une variole épidémique venait d'y faire périr plus de six mille enfans. Vingt mille individus furent moissonnés par cet horrible fléau à Paris, pendant la contagion qui remplit d'alarmes cette ville en 1720. Cinquante ans plus tard, que de ravages ne fit-elle pas à Montpellier! Pendant l'épidémie qui eut lieu à Paris dans le cours de l'année 1825, sur vingt-deux malades reçus dans le même temps à l'Hôtel-Dieu, sept seulement se rétablirent (ils n'avaient que des varioles discrètes); les quinze autres, affectés de varioles confluentes, périrent victimes de cette terrible maladie. A l'hôpital des Enfans, dit M. *Guersent*, où la variole est à peu près endémique, il meurt bien un cinquième au moins des enfans qui en sont affectés. La mortalité est bien plus grande encore dans les épidémies : c'est alors qu'on en voit mourir un quart, un tiers, quelquefois un bien plus grand nombre. (Il en est mort au moins un tiers, dans l'épidémie de 1825, à l'hôpital des Enfans.)

Que de millions d'hommes n'eussent point été enlevés avant le temps, si l'on eût connu plus tôt la vaccine, et si les bienfaits de cette inoculation eussent frappé les yeux du vulgaire, comme ceux des médecins éclairés!

Si nous remontons à l'origine de la variole, nous voyons qu'elle était bien plus terrible encore qu'elle ne l'est aujourd'hui lorsqu'elle affectait épidémiquement des villes entières.

Marius, évêque d'Avenches, dit positivement dans sa Chronique, qu'en 570, la petite vérole ravagea la Gaule et l'Italie. Elle parut s'apaiser pour quelques années, se réveilla ensuite avec de nouvelles forces, et ravagea une seconde fois presque toutes les Gaules, en 580. Ce

fut à cette époque que deux enfans de la famille royale, *Dagobert* et *Clodobert*, fils de *Chilpéric* et de *Frédégonde*, en moururent. *Austregilde*, femme de *Gontran*, roi de Bourgogne, en fut aussi attaquée, en 580, et en mourut à l'âge de trente-deux ans. *Baudoin*, le jeune, comte de Flandres, succomba à la variole en 962.

Cette maladie, qui paraît être originaire *d'Arabie*, et s'être montrée pour la première fois dans le sixième siècle parmi les nations civilisées, du moins au rapport de *Méad;* cette maladie, dis-je, paraît avoir suivi les peuples partout où ils portèrent leurs armes et leur religion; en sorte qu'au moment de la découverte de l'Amérique, cette maladie y était entièrement inconnue. Les Espagnols la portèrent, en 1517, à Saint-Domingue, où elle fit périr une si grande quantité d'Indiens, qu'à peine on aurait pu croire que cette île avait été peuplée. Elle s'étendit aussi loin que les Espagnols; et tout le Mexique ayant été soumis, cette maladie fit des progrès rapides dans ce climat brûlant. Elle parut à Boston, dans l'état du *Massachusett*, en 1649, et on y avait compté, jusqu'en 1752, huit épidémies. Elle se montra, pour la première fois, au *Kamtschatka*, en 1767. Ce fut un bâtiment russe, allant aux îles de l'Est, qui y porta la contagion, dont les ravages furent si terribles, qu'elle enleva les trois quarts de ces malheureux *Kamtschadales*. Au Groënland, un naturel l'apporta du Danemarck, où il l'avait contractée en 1735. *Détharding* dit que de deux mille personnes qui en furent atteintes, six seulement échappèrent.

Depuis cette époque elle s'est répandue rapidement dans toutes les parties du monde connu, et a sévi et sévit encore avec beaucoup de force dans les épidémies dont nous avons encore trop souvent à gémir.

C'est principalement dans le jeune âge que la variole exerce ses ravages; un nombre incalculable d'enfans, malgré les sages précautions du gouvernement, en deviennent encore aujourd'hui les innocentes victimes : les uns sont privés de la vue, d'autres perdent l'usage de leurs membres, et ne peuvent se procurer l'existence. Celui-ci perd les grâces qu'il a reçues de la nature, et devient le rebut de la société;

celui-là traîne une vie languissante, onéreuse à lui-même, et à charge à sa famille. Ne voit-on pas tous les jours cette terrible maladie altérer les traits du visage, et y déterminer les cicatrices les plus hideuses. Chez l'homme, à la rigueur, cet accident pourrait être regardé comme très-léger; mais chez la femme, il la prive de la beauté, seul bien que souvent la nature lui ait donné en partage, et auquel elle attache constamment le plus de prix.

C'est surtout dans nos campagnes que la variole se plaît à porter la désolation. En effet, tout concourt ici à en augmenter le danger, et à multiplier les victimes : la mauvaise nourriture, la malpropreté de la peau, l'humidité des habitations; le défaut d'un air libre, dont on prive les malades, dans le dessein de faire porter l'humeur à la peau; les alimens salés et de mauvaise qualité, l'abus du vin et des échauffans, les traitemens peu convenables, la disette de remèdes, et souvent le manque de médecins, prêtent à ce fléau destructeur une malignité dont il n'a pas besoin pour porter, de toutes parts, la mort et la consternation : aussi la voit-on entrer de préférence dans la demeure paisible de l'indigence. On a remarqué, depuis long-temps, que lorsqu'une épidémie de variole existait dans une cité populeuse, elle était toujours plus meurtrière chez les malheureux encombrés dans les quartiers bas et humides, où l'air n'est, pour ainsi dire, jamais renouvelé. C'est ainsi que, dans l'épidémie varioleuse du douzième arrondissement de Paris, en 1825, M. *Devilliers* a observé qu'elle a toujours été plus meurtrière chez les individus mal nourris, malpropres, et encombrés en certain nombre dans une même habitation.

La variole peut laisser à sa suite un grand nombre de maladies; le staphylome, les taies de la cornée, les ophthalmies rebelles, la cécité, en sont les suites les plus ordinaires. Pendant l'épidémie de 1825, j'ai eu occasion de voir plusieurs fois de ces maladies fâcheuses à l'hôpital des Enfans, surtout à la suite des varioles confluentes. J'en ai vu même quelquefois après des varioles très-discrètes. J'ai remarqué surtout, dans la même épidémie, qu'il se développait sur presque tous les enfans affectés de variole une foule d'abcès sur différentes parties du

corps. Ces abcès se manifestaient ordinairement pendant la période de dessiccation. Quelques-uns, profondément situés, suppuraient pendant fort long-temps; d'autres duraient quelques jours, et bientôt on en voyait paraître de nouveaux dans d'autres parties.

Cette remarque a été faite dans le même temps à la Pitié.

C'était surtout à la face que les abcès étaient les plus nombreux. Dans d'autres cas, assez fréquens encore, certaines articulations étaient frappées d'engorgemens, surtout l'articulation huméro-cubitale; des foyers purulens s'y développaient, et l'on voyait des suppurations interminables, malgré tous les moyens qu'on pût employer.

Tous les hommes sont disposés à contracter la variole, fort peu échappent à cette maladie; elle n'épargne pas même le fœtus, comme le prouvent des observations rapportées par *Bartholin*, *Mauriceau*, *Méad*, *Wright*, *Murray*, *Wan-Swiéten* et autres observateurs, qui assurent avoir vu des fœtus qui présentaient au moment de leur naissance les traces non équivoques de la variole qu'ils avaient contractée dans le sein de leur mère, qui avait été atteinte de la même contagion pendant la grossesse. Dans une épidémie qui eut lieu à Saint-Valéry sur Somme, M. *Ravin* a observé une femme enceinte qui accoucha trois mois après avoir eu la variole, d'un enfant de quatre à cinq mois, mort, mais qui présentait évidemment sur sa peau les vestiges de quarante-cinq à cinquante boutons de variole; de sorte que cet enfant parait avoir eu cette maladie en même temps que sa mère.

La variole attaque plus fréquemment dans l'enfance, plus rarement à l'âge adulte, plus rarement encore dans la vieillesse, néanmoins, des exemples assez nombreux prouvent que certains individus n'en sont affectés que fort tard. A cet âge aussi, elle est beaucoup plus dangereuse et plus funeste; on voit en effet succomber presque tous les vieillards qui sont atteints d'une variole un peu confluente. C'est elle qui précipita dans la tombe, à l'âge de soixante-cinq ans, la veuve du fameux *Bailly*, maire de Paris. C'est elle qui enleva naguères à la science M. le *comte de Lacépède* à l'âge de soixante-neuf ans. Tout le monde sait, dit M. *Leroux*, que *Louis* XV avait eu dans sa jeunesse la

petite vérole produite par l'inoculation, et qu'il périt à soixante-cinq ans d'une variole confluente et gangréneuse. Dans l'histoire de l'inoculation, on cite le tailleur *Lapayre*, mort à quatre-vingt-quatorze ans des suites d'une affection varioleuse.

La variole peut affecter plusieurs fois le même individu, c'est ordinairement dans le cours des épidémies de variole qu'on remarque quelques-unes de ces récidives, d'ailleurs assez rares.

Méad, dit avoir été témoin de trois éruptions qui se sont succédées chez la même femme; mais il n'indique point la nature des boutons, en sorte qu'il est permis de douter que ce soient des varioles véritables. Louis XV, comme je l'ai dit précédemment, avait eu dans sa jeunesse, une petite vérole produite par l'inoculation, il périt à soixante-cinq ans d'une variole confluente et gangréneuse. On voit dans un mémoire de M. *Pascalis*, médecin à *New-yorck*, que, dans une épidémie de variole qui a sévi à Philadelphie en 1823, huit malades avaient eu précédemment une petite vérole naturelle ou inoculée, quatre d'entre eux périrent victimes de cette maladie. Le docteur *Saint-Moro*, dans une note sur les varioleux reçus dans l'hôpital civil de Milan, en 1825, dit que parmi les malades affectés de variole confluente et grave, quatre avaient eu déjà évidemment la variole, qui avait laissé des traces très-apparentes; l'un des quatre mourut. Beaucoup d'autres assuraient avoir eu déjà la même maladie : cette récidive n'étonnera pas, ajoute-t-il, si on se rappelle qu'en 1818, sur huit cent trente-six malades dont parle *Thomson*, quarante et un étaient affectés par récidive. Sur cinq cent quatre-vingt-quatre hommes, que l'épidémie amena à l'hôpital de la Pitié en 1825, deux avaient eu antérieurement la variole.

J'ai vu moi-même, pendant l'épidémie de 1825, à l'hôpital des Enfans, un jeune homme de treize à quatorze ans, qui dans les premières années de sa vie avait été affecté d'une variole qui avait laissé à la face des cicatrices nombreuses et profondes. Il vint à l'hôpital pour une éruption qui présentait tous les caractères de la variole; elle fut confluente, accompagnée de symptômes très-graves et suivie d'une convalescence fort longue, pendant laquelle se développèrent plu-

sieurs abcès à la face et dans plusieurs autres parties du corps. Elle marqua autant que la première éruption. Pendant la même épidémie, on vit à l'Hôtel-Dieu, dans les salles de M. le professeur *Récamier*, deux individus qui portaient plusieurs cicatrices très-apparentes de boutons varioleux à la face, et qui se rappelaient avoir eu, dans leur enfance, la petite vérole, présenter un nouvel exemple de variole : la marche de cette maladie fut parfaitement régulière, et eut une issue favorable. J'ai lu dans une thèse soutenue à la faculté de Paris en 1804, qu'une femme mourut à cent dix-huit ans de la septième récidive de variole. Les médecins, les garde-malades, sont sujets à avoir des boutons varioleux lorsqu'ils touchent des personnes qui ont la variole, quoiqu'il soit certain qu'ils aient déjà eu cette maladie. *Lorry* rapporte qu'il a eu à diverses reprises des boutons de petite vérole pour avoir touché des individus qui en étaient infectés. M. *Leroux*, ayant eu anciennement la variole, ne put pendant long-temps approcher de varioleux sans voir se développer quelques boutons de variole autour de ses poignets.

Traitement. Le traitement de la variole est très-simple lorsqu'elle est discrète et sans complication : on se borne alors aux boissons délayantes et adoucissantes, on prescrit un régime léger.

Lorsqu'au contraire elle est confluente et présente quelques complications, il faut s'attacher à combattre les complications, à quelque période de la maladie qu'elles arrivent, par tous les moyens appropriés.

Cautérisation. Dans ces derniers temps, quelques praticiens étant parvenus à faire avorter par la cautérisation, certains furoncles, certaines pustules syphilitiques, pensèrent qu'ils pourraient de même faire avorter les pustules de la variole. Ils assayèrent ce moyen, et en obtinrent quelques bons résultats. (A Tours, M. *Bretonneau ;* à Paris, MM. *Serres, Guersent, Duméril, Béclard, Velpeau,* sont les praticiens qui ont le plus employé la cautérisation.) Ces premiers résultats

firent penser à quelques médecins qu'on pourrait, à l'aide de c moyen, arrêter la variole dans son développement, et prévenir ainsi tous les accidens produits par cette terrible maladie. On allait presque jusqu'à comparer les avantages de la cautérisation à ceux de la vaccine. Néanmoins on ne tarda pas à s'apercevoir que ce moyen n'était pas aussi puissant qu'on se l'était figuré d'abord. Il paraît cependant que lorsque la variole est discrète, on peut faire avorter les boutons sans aucun inconvénient; mais il n'est pas toujours aussi facile qu'on le croyait d'abord d'empêcher le développement des pustules. D'après un grand nombre d'expériences faites par M. *Guersent* à l'hôpital des Enfans, par M. le professeur *Duméril* à la maison de santé, par M. *Velpeau* à l'hospice de perfectionnement, par M. *Meyranx* à la Pitié, il résulte, dis-je, que pour empêcher le développement des boutons varioliques et éviter la difformité qu'ils laissent à leur suite, quand ils ont parcouru leurs périodes, il faut pratiquer cette cautérisation le premier et le deuxième jour de leur apparition; encore faut-il ouvrir les pustules les unes après les autres et les cautériser avec le nitrate d'argent, introduit solide dans la pustule même, à la manière de MM. *Bretonneau* et *Duméril*, qui ont les premiers employé cette méthode. Si on se contente d'arroser les pustules comme le faisait ordinairement M. *Serres* dans l'épidémie de 1825, à la Pitié, avec une solution de nitrate d'argent, même la plus chargée, les boutons varioliques ne sont jamais éteints. L'escharre qui les couvre les laisse développer, le pus attaque le corps muqueux et le derme, et produit les cicatrices désagréables qu'on cherchait à prévenir.

DES AVANTAGES DE LA VACCINE.

Plus la variole a exercé de ravages, plus on a dû s'occuper de chercher tous les moyens possibles pour s'en préserver. Aussi n'est-il pas de maladie contre l'invasion de laquelle on ait tâché de réunir plus de moyens tant externes qu'internes.

Avant la découverte de la vaccine, on était parvenu à préserver au moins les individus isolés de la violence de la maladie, par l'inoculation du virus de la petite verole elle-même.

Mais l'immortelle découverte de *Jenner* a fait oublier, pour ainsi dire, l'heureuse influence de cette pratique. Des faits nombreux prouvent en effet d'une manière incontestable que la vaccine est le moyen le plus efficace que nous ayons pour prévenir la variole. Cependant, malgré l'évidence et la multiplicité des faits qui constatent l'innocuité, les avantages et l'efficacité de la vaccine, on a la douleur de voir encore aujourd'hui ses bienfaits repoussés, de funestes préjugés s'opposer à sa propagation, et la petite vérole faire de temps en temps de tristes et désolans ravages. C'est surtout dans la classe ouvrière, chez les habitans de la campagne, que la propagation de la vaccine rencontre le plus d'obstacles, et c'est aussi chez eux que la variole s'observe principalement aujourd'hui. On a remarqué que l'épidémie varioleuse qui eut lieu à Paris en 1825, ne commença à se manifester que lorsque plusieurs ouvriers, que le retour du printemps amène à la capitale de tous les points de la France, se présentèrent à l'administration des hôpitaux pour se faire recevoir. En général, cette épidémie a moins affecté les habitans de Paris que ces malheureux ouvriers, qui avaient négligé de se soumettre à l'inoculation salutaire du vaccin. Ce fait établit évidemment l'efficacité de la vaccine, qui est assez généralement répandue dans la capitale et dans les environs.

Dans les premiers temps de l'inoculation de la vaccine, les ennemis de cette pratique innocente ne manquèrent pas de dire qu'elle ne

préservait pas de la petite vérole. C'est alors que les épreuves et les contre-épreuves nombreuses, tentées par l'ancien comité de vaccine de Paris, et par un grand nombre de médecins de tous les pays de l'Europe, détruisirent, d'une manière victorieuse, cette assertion. L'inoculation variolique, pratiquée chez un grand nombre d'enfans vaccinés à des époques plus ou moins éloignées de l'insertion du vaccin; chez d'autres, la cohabitation avec des variolés, toujours opérées sans succès, ne laissèrent plus aucun doute sur l'efficacité de la vaccine.

Une épidémie de variole très-grave s'étant déclarée à Paris, au mois d'août 1802, aucun des individus vaccinés n'a été atteint de la contagion. Des relevés très-exacts de la mortalité faits à cette époque par M. *Husson*, dans les douze arrondissemens, ont prouvé que c'était surtout dans les quartiers où les rues sont étroites, les maisons plus habitées, le peuple moins instruit, la vaccine moins répandue, que la mortalité avait été plus considérable.

Depuis cette époque, les mêmes expériences ont été répétées un grand nombre de fois par plusieurs médecins de tous les pays où on s'est occupé avec soin de propager la vaccine, et toujours les sujets précédemment vaccinés ont résisté à ces contre-épreuves.

On a même essayé d'inoculer de nouveau la vaccine sur des individus déjà vaccinés; on a quelquefois obtenu des pustules locales, analogues aux boutons de la fausse vaccine; souvent même on n'a rien obtenu. Tous les essais de deuxième vaccination qu'a tentés l'ancien comité de vaccine, dit M. *Salmade*, n'ont jamais produit qu'une fausse vaccine.

Il est bien évident, aujourd'hui, que les épidémies de petite vérole, si fréquentes et si meurtrières il y a peu de temps encore, sont devenues, depuis la découverte de la vaccine, beaucoup plus rares et beaucoup moins funestes. Ces heureux résultats, à quelle cause devons-nous les attribuer, si ce n'est à l'heureux emploi de la vaccine?

Comment donc expliquer les doutes qui se sont élevés dans ces der-

niers temps contre l'efficacité de ce moyen préservatif? La difficulté de distinguer, dans certains cas, la varicelle de la variole; la négligence qu'on apporte encore dans beaucoup d'endroits, surtout dans les campagnes, pour l'inoculation du vaccin; la fausse vaccine, souvent prise pour la vaccine vraie, telles sont les raisons principales pour lesquelles des doutes si nombreux se sont élevés, surtout dans ces derniers temps, contre la vertu préservative de la vaccine. On cite, il est vrai, des cas où, après une vaccine vraie qui s'est bien développée, on a observé la variole; ces exceptions, d'ailleurs assez rares, bien loin d'infirmer la règle, l'établissent et la confirment. En effet, n'a-t-on pas vu la petite vérole affecter deux fois le même individu; doit-on s'étonner après cela qu'elle puisse très-rarement attaquer un individu bien vacciné? Du reste, les varioles qui surviennent dans ces cas sont très-bénignes; souvent même ces prétendues varioles ne sont que des varicelles ou des varioles modifiées (varioloïdes), ordinairement légères. Il est très-rare qu'on observe, dans ces cas, la variole confluente. Dans l'épidémie qui eut lieu à Paris, en 1825, j'ai vu, à l'hôpital des Enfans, un certain nombre de ces éruptions sur des sujets vaccinés; elles ont toujours été au moins aussi légères que celles que j'ai observé sur des individus qui avaient eu antérieurement la variole. J'ai remarqué, surtout à la même époque, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, une récidive de variole qui fut extrêmement grave, et suivie d'une convalescence fort longue.

Il est digne de remarque qu'à Paris on n'a jamais observé de variole dans les établissemens publics où la vaccination est pratiquée avec soin.

Il y a, selon M. *Guersent*, trois sortes d'éruptions chez les sujets vaccinés : 1°. la varicelle; 2°. la variole vraie, qui est infiniment rare, puisque ce savant praticien n'en a vu que trois à quatre exemples depuis vingt ans; 3°. enfin, il y a une éruption beaucoup plus fréquente, très-analogue à la variole vraie, quoique très-modifiée (varioloïde). Cette dernière attaque aussi les individus qui ont eu la variole naturelle, comme on l'a remarqué à *Lancastre*, à *New-Yorck*, à *Édimbourg*, etc.

La fièvre et l'éruption de la varioloïde ressemblent beaucoup à la fièvre et à l'éruption varioliques; les pustules offrent aussi beaucoup de ressemblance; mais constamment, vers le cinquième ou sixième jour ces pustules se dessèchent; il n'y a point de fièvre secondaire.

Pendant l'épidémie de 1825, à Paris, plusieurs individus, porteurs de cicatrices vaccinales, présentèrent, à la Pitié, des éruptions semblables à cette dernière. J'en ai vu aussi plusieurs, à l'hôpital des Enfans, sur des sujets vaccinés.

A la même époque, j'eus occasion de voir un exemple bien remarquable, en ville, d'une semblable éruption varioloïde.

« Appelé pour donner des soins à un jeune homme de dix-sept ans, je le trouvai présentant, depuis la veille, tous les symptômes ordinaires d'une fièvre inflammatoire; il y avait une céphalalgie extrêmement intense. Le sujet était vigoureux, sanguin; je proposai une saignée de bras; les parens désirèrent attendre au soir; dans cet intervalle, une épistaxis qui survint fournit trois à quatre palettes de sang (dès lors, soulagement instantané). Le lendemain, parut une éruption de petits points rouges à la face et sur les extrémités supérieures; au bout de vingt-quatre heures l'éruption fut complète; elle occupait toutes les parties du corps. Elle était assez abondante, surtout à la face, où l'on remarquait quelques boutons qui commençaient déjà à blanchir au centre, et à présenter, en cet endroit, une légère dépression; elle n'était nullement confluente. La fièvre avait cessé immédiatement après l'éruption. (Le jeune homme avait été vacciné; il présentait, à chacun des bras, trois cicatrices vaccinales très-marquées.)

Les parens, étonnés de voir une semblable éruption, me manifestèrent le regret qu'ils avaient d'avoir fait vacciner leur fils, puisque cela ne l'empêchait pas d'avoir la petite vérole, j'essayai de les rassurer en leur disant que je ne croyais pas que cette maladie fut une petite vérole, que c'était une éruption qui avait lieu quelquefois chez les sujets vaccinés, qu'elle était très-légère, et qu'elle ne laissait aucune cicatrice. En

effet, l'événement vérifia ce que j'avais avancé; les boutons, assez petits le premier jour, devinrent assez volumineux vers le troisième et quatrième jour, blanchirent au centre, la plupart sans dépression bien apparente, et la dessiccation eut lieu vers le sixième ou septième jour. Il n'y eut point de fièvre secondaire; la desquamation se fit bientôt, elle ne laissa que quelques taches rougeâtres qui ne tardèrent pas à disparaître. »

Thomson, qui regarde la varicelle et toutes les varioles vraies et modifiées comme n'étant qu'une seule et même maladie, regarde la vaccine comme un préservatif absolu dans la très-grande majorité des cas. Elle assure, dit-il, au petit nombre d'individus qu'elle ne garantit pas complètement, une variole plus bénigne même que celle qui attaque une seconde fois les individus qui avaient eu la petite vérole naturelle ou inoculée. Ainsi, dans les cas les moins favorables à cette dernière, elle rend encore un service immense, puisque, si elle ne préserve pas toujours de la variole, elle préserve au moins des dangers de cette maladie.

M. *Blaud*, médecin à Beaucaire, a remarqué que dans l'épidémie qui eut lieu dans cette ville en 1825, sur deux mille deux cent quatre-vingts individus vaccinés, onze au plus ont été atteints d'une éruption bénigne, qu'il appelle *variole modifiée*. Cette éruption, très-légère, ne laissa aucune cicatrice.

La même remarque a été faite la même année à l'hôpital civil de Milan, par le docteur *Saint-Moro*, au sujet des éruptions survenues chez quelques individus vaccinés.

Dans une épidémie de variole qui eut lieu en Allemagne, en 1824, trente-cinq individus vaccinés furent affectés de *varioloïdes* assez légères.

M. *Pascalis* a remarqué en 1823, à Philadelphie, que sur cent quarante-huit malades, quarante-sept qui avaient été préalablement vaccinés ont tous guéri, tandis que de huit malades qui avaient eu la petite vérole naturelle ou inoculée, quatre sont morts de la variole; d'où il résulte que la vaccine a mieux préservé que la variole elle-même.

La vaccine est aujourd'hui la même qu'autrefois, dit M. *Paul Dubois* dans un rapport du comité de vaccine, elle offre dans son développement la même marche, la même régularité que lors de sa découverte. Si sa propriété antivariolique déclinait, ainsi que l'ont avancé certains praticiens, on aurait aperçu quelque anomalie dans ses caractères spéciaux. On a dit que les boutons se développaient avec lenteur, mais les exceptions qu'on invoque aujourd'hui ont été remarquées dans tous les temps. La vaccine a eu un succès complet entre les mains d'un grand nombre de praticiens : l'un deux vaccine avec le même virus depuis l'introduction en France de cette découverte, dont il fit le premier essai sur son propre enfant. Depuis lors il a vacciné plus de dix-sept mille individus avec le même virus, sans qu'il ait observé chez aucun d'eux le moindre affaiblissement dans sa vertu préservative.

Il existe, surtout depuis quelque temps, deux sectes principales entre les détracteurs de la vaccine : les uns prétendent que la vaccine, par suite de sa transmission de bras à bras, a perdu ses facultés préservatives ; ils veulent conséquemment que les individus nouvellement vaccinés ne soient pas préservés. Les autres disent que la vertu préservative de la vaccine ne dure qu'un certain temps ; ils pensent conséquemment que les individus anciennement vaccinés ne sont pas préservés. M. *Dubois* fait observer que les faits sur lesquels on se fonde ne sont pas authentiques, que les médecins qui les rapportent en tirent des conclusions opposées ; les uns disant n'avoir vu ces varioles que chez des sujets anciennement vaccinés, et les autres que chez ceux qui avaient été vaccinés depuis peu de temps. Il oppose à ces faits les cent mille cas où la vaccine a fait résister aux épidémies varioliques les plus meurtrières, et cite à cet égard les témoignages les plus rassurans, ceux de M. *Guyetant*, de Lons-le-Saunier, qui n'a vu aucune variole survenir sur une masse de plus de dix-sept mille individus qu'il a vaccinés ; ceux du comité central de vaccine de la Meurthe, qui a fait la même remarque sur 222,650 vaccinations ; ceux de M. *Barré* de Besançon, qui opère aujourd'hui avec le même succès

avec du vaccin qui est a sa 1,336e. transmission ; enfin, il fait remarquer que les *varioles modifiées* qui arrivent quelquefois chez des individus vaccinés ont été vues chez des individus qui avaient eu primitivement la variole. Pourquoi, dès lors, la vaccine serait-elle plus puissante ici que la variole elle-même ?

M. *Dutrouilh*, médecin à Bordeaux, annonce à l'Académie en 1825, que sur 6,000 individus et plus qu'il a vaccinés à Bordeaux depuis vingt ans, aucun n'a été atteint de la variole, bien qu'il y ait eu plusieurs épidémies de cette maladie à Bordeaux depuis cette époque.

A Saint-Calais (Sarthe), petite ville dont la population est de quatre mille âmes, la vaccination a été faite régulièrement depuis vingt-quatre ans, et depuis cette époque aucune variole ne s'est montrée dans la ville.

M. le docteur Valentin, de Nancy, a observé une épidémie de variole et d'éruption *pseudo-varioleuse* qui a régné à Nancy dans les six derniers mois de 1824. Cette épidémie a fourni à M. *Valentin* l'occasion de confirmer de nouveau la propriété préservative de la vaccine; aucune personne bien vaccinée n'a été atteinte de la variole.

La vaccine, dit M. *Husson*, n'altère pas d'une manière sensible les fonctions de l'individu sur lequel elle se développe, c'est une maladie si légère, qu'elle n'exige aucun traitement après l'insertion du virus, à moins qu'il ne survienne des accidens, ce qui est extrêmement rare; ils sont d'ailleurs fort légers. Elle est toujours par elle-même sans danger, elle ne produit jamais d'affections inquiétantes : il n'est mort jusqu'à présent aucun individu par le fait seul de la vaccine. La plus grande partie de son action se passe aux piqûres, et n'expose à aucune difformité. La vaccine n'est pas une cause prédisposante pour aucune maladie ; on l'a vue, au contraire, opérer des changemens avantageux dans la constitution de quelques individus cacochymes, et détruire les dispositions maladives héréditaires et constitutionnelles.

Toutes les saisons sont également favorables à la vaccine; aucune circonstance de la vie ne la contr'indique ; néanmoins, il est pru-

dent de choisir une époque à laquelle l'enfant jouisse d'une bonne santé.

On peut vacciner à tout âge, depuis le moment de la naissance : le docteur *Jenner* a vacciné avec un succès complet vingt-quatre heures après la naissance. Les docteurs *Decarro* et *Odier*, ont inoculé la vaccine dans les quinze premiers jours de la vie. M. *Husson* a vacciné avec succès ses deux enfans peu d'heures après leur naissance, et sans aucun accident. Ce praticien distingué a inoculé la vaccine à un grand nombre d'autres enfans dans la première quinzaine de leur existence, sans que la vaccine ait exercé l'influence la plus légèrement fâcheuse.

Il est en général d'observation constante, que plus l'individu vacciné est jeune, moins il éprouve de trouble lorsque la vaccine se développe. Cette espèce de privilége de l'enfance est du à la souplesse plus grande de la peau, à la mollesse de cet organe, à l'extension plus facile du tissu cellulaire, par conséquent au travail plus aisé de la nature.

Mais cette mollesse de l'organe cutané est souvent, dans le très-jeune âge, un obstacle à la réussite de l'opération ; la peau, alors spongieuse, molasse, pulpeuse, ne permet pas encore l'absorption ou la permet très-peu, en sorte que la vaccine prend avec assez de difficulté dans les premiers jours de la vie.

L'âge favorable pour vacciner paraît être de deux à trois mois ; ainsi, l'on pourrait attendre pour vacciner la fin du deuxième mois, à moins que l'enfant ne fût menacé par une épidémie. C'est alors qu'il n'est pas permis de différer d'un seul moment de lui administrer un remède qui doit le soustraire aux maux qui le menacent ; et quoique le succès de la vaccination soit moins certain à une époque plus voisine de la naissance, il vaut mieux s'exposer à la réitérer que de laisser un enfant exposé à contracter la variole.

Le docteur *Aubert* observe que la dentition n'a jamais été à Londres un obstacle à la vaccine ; elle s'est toujours faite sans accidens. M. *Husson* n'a jamais vu non plus la vaccine influer d'une manière désavantageuse sur la dentition ; souvent, au contraire, les

dents ont paru pendant le cours de la vaccine; il l'a inoculé sur des tumeurs scrophuleuses, dont le volume a sensiblement diminué à la suite de l'inflammation topique qui en est résultée; il l'a vue, dans plusieurs maladies de langueur, imprimer à l'économie animale un mouvement salutaire. M. *Valentin* et quelques autres praticiens assurent avoir vu plusieurs exemples semblables. Il paraît certain, d'après l'expérience de M. *Husson*, et d'après l'aveu de plusieurs correspondans du comité de vaccine, que la coqueluche a pris souvent, pendant le cours la vaccination, un caractère de bénignité qu'on n'a pu attribuer aux remèdes qui alors avaient été suspendus.

La méthode des piqûres superficielles est préférable pour vacciner; elle réussit presque toujours, et n'expose à aucun inconvénient. Le vaccin est bon à inoculer depuis l'instant où le bouton s'argente jusqu'à celui où l'aréole commence à s'élargir; c'est-à-dire du septième au dixième jour. Le vaccin est alors *visqueux, filant;* plus tard, il commence à devenir *aqueux*, et cesse d'être reproductif. Il est préférable d'inoculer de *bras* à *bras*, et d'employer, autant que possible, du virus *frais*.

L'action préservative de la vaccine paraît n'avoir lieu qu'à la parfaite maturation des boutons, ce qui s'étend ordinairement au quinzième ou seizième jour.

Il résulte des expériences tentées par M. *Navaro* et quelques autres médecins, que la vaccine doit être considérée non-seulement comme un préservatif de la variole, mais encore comme un moyen puissant et assuré de modérer et d'atténuer les symptômes fâcheux dont elle est souvent accompagnée, pourvu que la vaccine précède de quelques jours l'invasion de la variole. Lorsqu'une épidémie de petite vérole se déclare avec des symptômes alarmans, si on n'est pas appelé à temps pour s'opposer à son développement par la vaccine, on pourrait au moins, par l'influence de cette dernière, la rendre plus bénigne.

Pendant plusieurs années, dit M. *Burdin*, dans un rapport fait à l'Académie, la petite vérole avait cessé de régner dans le canton de

Remiremont, lorsque, dans les premiers mois de 1826, elle y reparut, et y fit quelques victimes. Les habitans alarmés, recoururent aussitôt à la vaccine, qu'ils avaient jusques-là négligée, et bientôt ils remarquèrent que les sujets vaccinés étaient préservés, ou n'avaient que des varioles de courte durée et sans issue funeste.

S'il est encore quelques incrédules, qu'ils lisent l'ouvrage de M. *Moreau* (de la Sarthe), celui de M. *Husson*, les différens rapports de l'ancien et du nouveau comité de vaccine. Après la lecture de ces ouvrages, si riches de faits et de preuves, il est impossible qu'un esprit raisonnable conserve le moindre doute sur les bienfaits de la vaccine.

Espérons donc que la vaccine triomphera bientôt des obstacles que lui opposent encore quelques esprits prévenus; que les soins des gouvernemens sages et éclairés, et le zèle des médecins parviendront à rendre son emploi général, et que la variole, cette maladie si terrible, cet ennemi si redoutable de l'espèce humaine, que l'on a vu tant de fois moissonner des villes entières, ravager les armées, dépeupler les nations, marchant partout sous l'étendard de la mort; espérons, dis-je, que cette affreuse maladie ne sera plus désormais étudiée que sous le point de vue historique, et sera rayée pour jamais des maux nombreux qui affligent l'humanité. Ce sera au zèle, au désintéressement des médecins et de quelques hommes vraiment philanthropes, que la postérité devra l'extinction d'un des plus terribles fléaux de l'espèce humaine.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Cum morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* , 1 , *aph.* 8.

II.

Lassitudines sponte obortæ, morbos denuntiant. *Sect.* 2 , *aph.* 5.

III.

Duobus doloribus simul obortis , non in eodem loco , vehementior obscurat alterum. *Ibid.* , *aph.* 46.

IV.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos , et in ipsis temporibus magnæ mutationes , tùm frigoris , tùm caloris , et cætera pro ratione eodem modo. *Sect.* 3 , *aph.* 1.

V.

Frigida velut nix , glacies , pectori inimica , tusses movent , sanguinis eruptiones ac catarrhos inducunt. *Sect.* 5 , *aph.* 24.

VI.

Mulieri sanguinem evomenti , menstruis erumpentibus , solutio fit. *Sect.* 5 , *aph.* 32.